



Enquête Handicap 2015

Structures d'accueil,
établissements
ou services médico-sociaux
sous compétence de l'ARS en Guadeloupe



Nombre de structures enquêtées

La phase de terrain a duré 3 mois, de mai à juillet 2015.

Sur cette période, 46 structures sous compétence de l'ARS et localisées en Guadeloupe « continentale » ont été recensées.

Le taux de participation s'élève à 93 % : 3 des 24 établissements d'accueil pour enfants n'ont pas été enquêtés en raison de l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous avec le référent pendant la période d'enquête. Toutes les structures d'accueil pour adultes, au nombre de 22, ont été interrogées.

Parmi les établissements médico-sociaux enquêtés, 15 se situaient dans le Sud Basse-Terre et 28 en Territoire Centre (Encadré 1).

Encadré 1 : Territoires de santé de l'ARS

Territoire Centre : Les Abymes, Anse-Bertrand, Baie-Mahault, Capesterre de Marie-Galante, La Désirade, Deshaies, Grand-Bourg, Le Gosier, Goyave, Lamentin, Morne-à-l'Eau, Le Moule, Petit-Bourg, Petit-Canal, Pointe-à-Pitre, Port-Louis, Saint-François, Saint-Louis, Sainte-Anne et Sainte-Rose.

Sud Basse-Terre : Pointe-Noire, Bouillante, Vieux-Habitants, Baillif, Saint-Claude, Basse-Terre, Vieux-Fort, Gourbeyre, Trois-Rivières, Capesterre Belle-Eau, Terre-de-Haut et Terre-de-Bas.

Types de structures enquêtées et missions

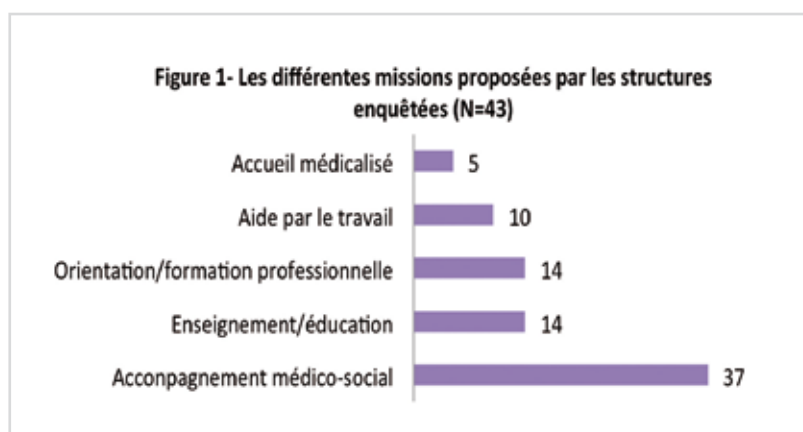
Au cours de l'enquête, différentes catégories de structures (10 catégories) ont été interrogées (Tableau 1).

Ces structures accueillent principalement des personnes souffrant de déficiences intellectuelles, psychiques et d'autisme et de troubles du spectre autistique (TSA).

Pour près de 9 structures sur 10 (dont 11 SESSAD et la totalité des IME et des MAS), l'accompagnement médico-social est la mission première. Un tiers des structures ont une mission soit d'enseignement soit d'orientation ou de formation professionnelle. Moins fréquents, l'aide par le travail et l'accueil médicalisé sont les missions des autres structures d'accueil (environ 1 structure sur 6) (Figure 1).

Tableau I – Caractéristiques des différentes structures enquêtées

Catégorie de la structure	Sigle	Public accueilli ¹	Nombre
Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique	ITEP	Enfants	1
Établissement pour enfants polyhandicapés	EEP	Enfants	1
Institut médico-éducatif²	IME		5
<i>Institut médico-pédagogique</i>	<i>IMP</i>	Enfants	2
<i>Institut médico-professionnel</i>	<i>IMPro</i>		2
Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)	SESSAD	Enfants	10
<i>Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à l'intégration scolaire</i>	SAAAIS		1
<i>SESSAD Professionnel</i>	SESSAD Pro	Adultes	1
Centre de rééducation professionnelle	CRP	Adultes	1
Établissement et service d'aide par le travail	ESAT	Adultes	7
Foyer d'accueil médicalisé	FAM	Adultes	2
Maison d'accueil spécialisé	MAS	Adultes	6
Service d'accompagnement médico-social pour personnes handicapées	SAMSAH	Adultes	3
Unité d'évaluation de réentrainement et d'orientation socioprofessionnelle pour personnes cérébro-lésées	UEROS	Adultes	1



Capacité d'accueil et liste d'attente

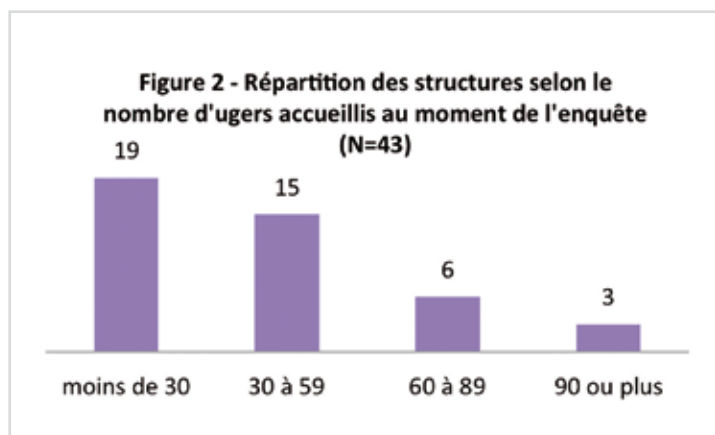
Les structures enquêtées ont une capacité d'accueil autorisée variant de 10 à 160 usagers.

Au moment de l'enquête, la structure ayant la plus petite capacité d'accueil compte 7 usagers et la plus élevée 158. Près de la moitié des établissements enquêtés accueille moins de 30 usagers et une structure plus de 120 (Figure 2). Les quotas d'accueil fixés sont atteints pour près de 6 structures sur 10.

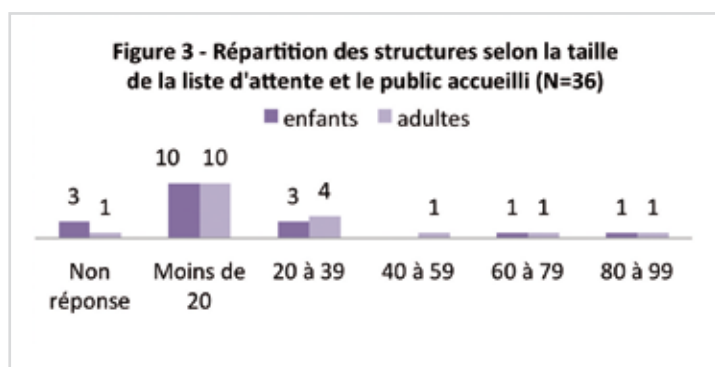
Indépendamment de l'atteinte de ces quotas, 8 structures sur 10 ont établi une liste d'attente dont la taille varie de 1 à 92 personnes.

¹ Les limites d'âge à l'entrée des structures pour adultes et à la sortie des structures pour enfants sont variables.

² Les 3 structures qui n'ont pas été enquêtées sont 1 IME et 2 SESSAD : 1 SAAAIS et 1 SSEFIS (Service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire).

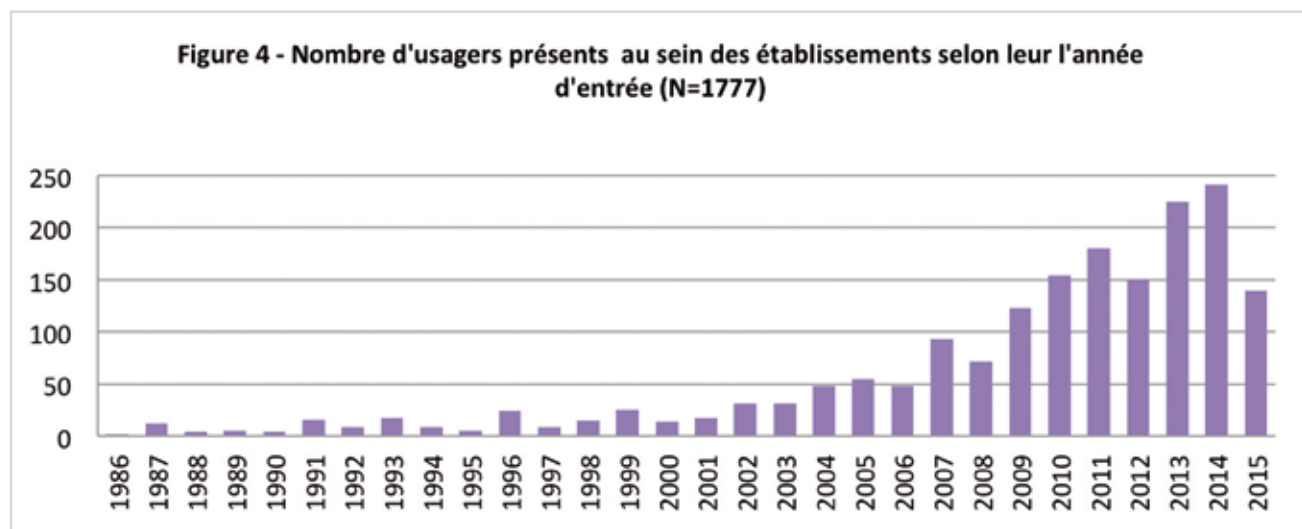


La taille de la liste d'attente n'excède pas la vingtaine de personnes pour près de 3 établissements sur 5. Elle était supérieure à 80 pour deux structures (Figure 3).



Au moment de l'enquête, 1 777 usagers âgés de 4 à 71 ans sont accueillis dans les 43 établissements médico-sociaux sous compétence de l'ARS.

Depuis l'année 2009, ces établissements accueillent chaque année plus d'une centaine de personnes en situation de handicap. Quatre usagers sur cinq, soit 1 480 personnes, ont intégré les structures enquêtées au cours de la dernière décennie (Figure 4).

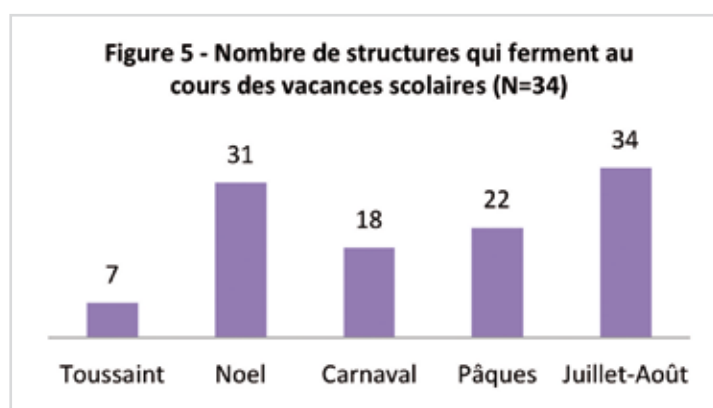


Conditions d'accueil et périodes de fermeture

Deux établissements sur cinq accueillent leurs usagers en externat et plus d'un quart en semi-internat (12/43). L'accueil en internat ou en ambulatoire est proposé par 1 structure sur 5.

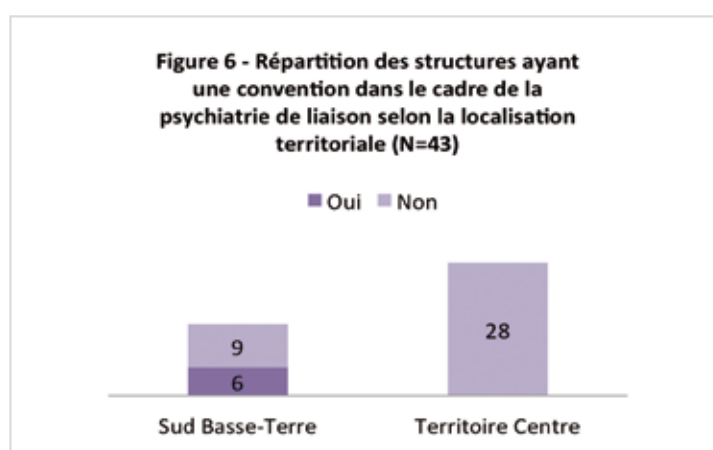
Près de 3 structures sur 5 ferment les jours fériés et à certaines périodes de l'année. Les périodes de fermeture coïncident généralement avec les vacances scolaires. Les périodes les plus courantes correspondent à Noël, Pâques et la période des grandes vacances (Figure 5).

Près de 4 établissements sur 5 ferment en juillet ou en août pour une durée moyenne de 4 à 6 semaines.



Conventions et partenariats

Une structure sur dix indique avoir une convention dans le cadre de la psychiatrie de liaison. Aucune des structures localisées sur le Territoire Centre n'a de convention pour la psychiatrie de liaison. Deux structures sur cinq localisées dans le Sud Basse-Terre ont une convention. Il s'agit d'établissements géographiquement situés à proximité du Centre Hospitalier de Montéran (CHM) de Saint-Claude, spécialisé en psychiatrie. Les structures conventionnées indiquent que les prestations ont été assurées au cours des 12 derniers mois (Figure 6).



Un peu plus d'un tiers des structures (15/43) ont établi une convention avec des établissements sanitaires ou des médecins libéraux. Deux tiers des structures ayant une convention avec des établissements sanitaires (10/15) se situent dans le Sud Basse-Terre. Pour la plupart, cette convention les lie au Centre Hospitalier de Basse-Terre (CHBT). Parmi les établissements ayant une convention avec des médecins libéraux, la moitié (8/15) se situe dans le Sud Basse-Terre. Un quart des établissements médico-sociaux (11/43) ont à la fois une convention avec des établissements sanitaires et des médecins libéraux.

La majorité des établissements ayant ces deux conventions (7/11) sont géo localisées dans le Sud Basse-Terre (Tableau II).

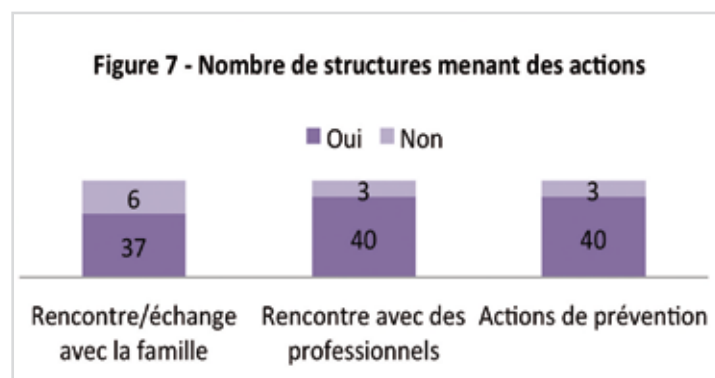
Tableau II – Nombre de structures ayant une convention avec des établissements sanitaires ou des médecins libéraux en fonction de la localisation territoriale

Convention signée :	Sud Basse-Terre	Territoire Centre
Avec des établissements sanitaires et des médecins libéraux	7	4
Uniquement avec des médecins libéraux	1	3
Uniquement avec des établissements sanitaires	3	1

Par ailleurs, la majorité des structures enquêtées (40/43) ont établi un ou des partenariats avec des associations sportives, culturelles ou encore d'autres établissements ou services médico-sociaux pour personnes en situation de handicap.

Actions de prévention mises en place par les structures

Au-delà de la mission qui leur a été confiée, les structures d'accueil peuvent mettre en place des actions spécifiques pour les usagers et leur famille. Il s'agit de rencontres avec la famille, des professionnels ou de la mise en place d'actions de prévention (Figure 7).



Neuf structures sur dix mettent en place des actions de prévention pour leurs usagers. Plusieurs thèmes de prévention sont abordés. Les plus récurrents sont la nutrition, l'hygiène corporelle et bucco-dentaire ainsi que la sexualité (Tableau III).

Dans les structures accueillant des enfants, les thèmes les plus abordés sont la nutrition, la vaccination, l'hygiène bucco-dentaire et la sexualité. La délinquance et le respect de la loi sont quasi-exclusivement traités dans les établissements accueillant des enfants. Les thématiques relatives à la prévention des risques liés au travail et au droit du travail concernent uniquement les populations adultes.

Tableau III - Thèmes de prévention abordés dans les structures en fonction du public accueilli

Thèmes	Structures pour enfants	Structures pour adultes	Total
Nutrition	18	19	37
Hygiène corporelle et bucco-dentaire	14	19	33
Sexualité	11	17	28
Vaccination	14	8	22
Addiction	6	14	20
Santé mentale	9	6	15
Délinquance et respect de la loi	8	1	9
Violences/maltraitance/ bientraitance	2	2	4
Sécurité au travail		4	4
Fratrie et approche du handicap/ Mieux vivre ensemble	1	3	4
Sécurité incendie et prévention des risques naturels	-	4	4
Prévention routière	-	3	3
Prévention par rapport au handicap et risque lié à la vie quotidienne	2	-	2
Droit au travail	-	1	1
Autres³	4	3	7

3 Gestion du budget, premiers secours, hypertension artérielle, cancers, autres pathologies...

Réalisation de l'étude :
Sévrine Périanin, Vanessa Cornely.



Enceinte du GIP RASPEG
Imm. Le Squale, Rue René RABAT
Houelbourg sud II -97 122 Baie-Mahault
Tel : 0590 47 61 94 Fax : 0590 47 17 02
Email : orsag@wanadoo.fr // Site : www.orsag.fr

Financé par

